Image not found or type unknown

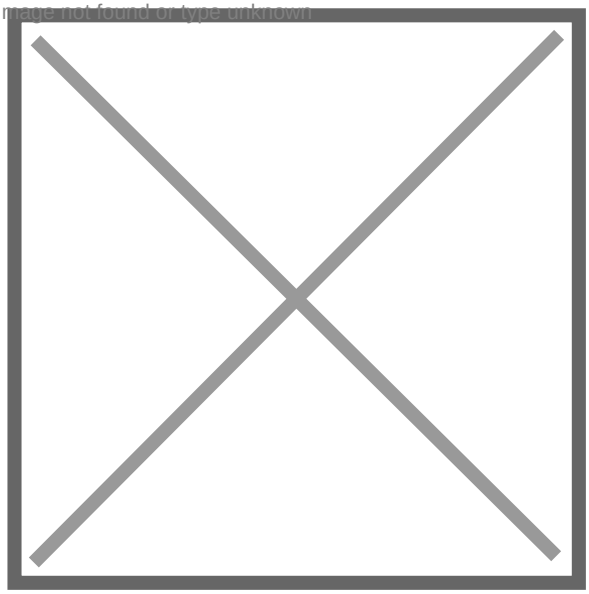

Avenant d'un contrat d'alternance

Par **NB**, le **15/01/2020** à **12:57**

Bonjour, je suis responsable des relations entreprises au sein d'une école et une entreprise partenaire me demande de faire un avenant car son alternant qui fait sa formation chez nous nous demande de faire une modification du contrat de professionnalisation. En effet, l'étudiante va changer de lieu de travail (entreprise appartenant cependant toujours à la structure mère mais pas même siret). Lorsque l'école établit un contrat d'alternance, nous mettons en place une convention de formation, une demande de prise en charge et un contrat cerfa. Sur ce cas là, doit ton faire un avenant en mettant la date d'aujourd'hui jusqu'à à la fin du contrat d'alternance initialement prévue. Doit-on également faire une nouvelle convention de formation et une nouvelle demande de prise en charge auprès de l'opco? Quels sont les cas où l'entreprise doit faire une demande d'avenant pour les contrats d'alternance ? Merci pour votre retour

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés